

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Colmar (68000)

Premier tour

– le 03/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Il faut une planification sur la durée du mandant en parallèle avec les plans de rénovation urbains, de voiries et des réseaux.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Nous adopterons un plan vélo avec l'objectif clair, doubler le nombre de cyclistes du quotidien d'ici la fin du mandat. Pour cela il faudra une étude sérieuse en début de mandat pour faire le point sur la part modale de chaque mode de déplacement. De nombreuses villes réussissent à augmenter le nombre de cyclistes de 15% par ans, nous avons cette ambition pour Colmar.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Nous travaillons depuis un an à l'élaboration d'un ambitieux plan marche et vélo pour la ville de Colmar. Un plan électrochoc en 5 étapes. 1 : Mettre à niveau des principaux itinéraires et suppression des discontinuités. 2 : Créer des stationnements pour cycles pratiques et sécurisants. 3 : Développer des actions ambitieuses de formation et de promotion du vélo et de la marche 4 : Offrir des solutions vélo convaincantes pour les usagers occasionnels, pour les touristes et les non-pratiquants. 5 : Prévoir des alternatives à la pratique quotidienne du vélo et de la marche. Il sera mis en place en concertation avec un comité marche et vélo afin d'assurer la meilleure prise en compte des besoins des citoyens et le respect des recommandations du CEREMA en matière d'aménagement cyclable.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Pas de commentaire

Yves Hemedinger (Colmar, passionnément avec Gilbert MEYER)

Pas de commentaire

Action n°2

Affecter au moins 0,5% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Oui, la proportion me paraît tout à fait réaliste.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Le budget participatif fait partie de notre programme. Plutôt que de le baser sur une part du budget d'investissement qui peut fluctuer d'une année à l'autre, nous préférons donner un chiffre. Nous souhaitons commencer avec une ligne budgétaire de 200 000€ (ce qui correspond à peu près à 0,5% de la moyenne des investissements de ces dernières années) qui sera amenée à évoluer si la population s'approprie la proposition.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Aucun problème. Nous aurons d'autres des budgets participatifs sur d'autres thèmes notamment à destination des jeunes.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

À discuter. Sachant que les citoyens seront prioritairement impliqués dans les grands projets (plus du tiers du budget d'investissement).

Yves Hemedinger (Colmar, passionnément avec Gilbert MEYER)

Nous réalisons chaque année pour 6 M€ de travaux de voirie, dont au minimum 10% pour les aménagements cyclables. Nous le faisons de façon participative en collaboration avec le CADRes, les riverains, mais aussi les conseils de quartier qui nous font des remontées.

Action n°3

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Oui c'est une bonne idée d'avoir un référent vélo.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Pour réussir à doubler le nombre de cyclistes, il faut partir de l'existant pour l'améliorer. Cela se fait en concertation avec le terrain et ses usagers. Un comité vélo composé d'élus, des associations de cyclistes et des professionnels du secteur sera

animé par un interlocuteur responsable du développement de l'usage du vélo à la ville et l'agglomération.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

La communauté des cyclistes et des piétons aura un interlocuteur clair au sein des services et l'adjoint en charge des mobilités sera en charge de la politique et en rendra compte chaque trimestre au moins au comité de vélo.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Pas de commentaire

Yves Hemedinger (Colmar, passionnément avec Gilbert MEYER)

Nous avons un collaborateur en charge de la voirie, donc des aménagements cyclables. Oui à un comité vélo qui finalement mettra en forme ce que nous faisons déjà de fait. Nous souhaitons également réaliser un audit de l'existant.

Action n°4

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : route d'Ingersheim, avenue d'Alsace, rue de la 1ère armée...

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Oui en parallèle de la rénovation de la voirie.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Les aménagements cyclables dépendent de la nature de la rue ou de la route. Plus la fréquentation et la vitesse sont élevées, plus les aménagements doivent être sécurisés. Sur les axes cités, il faut de réelles pistes cyclables séparées des piétons et de la circulation automobile. Pour réaliser ces aménagements, mais aussi des trottoirs, il faudra signer une convention avec le département dans l'intérêt de tous les usagers.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Nous doublerons le linéaire d'infrastructure cyclable avec de véritable piste cyclable, c'est à dire séparée de la chaussée et des piétons avec suppression des ruptures d'itinéraire. Cela se fera en concertation avec le conseil départemental qui a lui même une politique cyclable, et conformément aux bonnes pratiques des villes cyclables et marchables. Nous n'oublions pas les piétons dans leur globalité en favorisant l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Oui. Ainsi que des zones de rencontre et itinéraires partagés, à trafic apaisé avec priorité vélos.

Yves Hemedinger (Colmar, passionnément avec Gilbert MEYER)

Nous sommes en discussion avec le propriétaire en charge de la gestion et de l'entretien des axes concernés. Nous sommes d'accord de proposer une répartition de 50/50 pour enfin avancer sur le sujet. Partout où nous le pouvons, nous réalisons ce type d'équipement, exemple rue Henner et Schwendi, etc...

Action n°5

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : la gare, le parc des expositions, les établissements scolaires, les lieux culturels et sportifs, quartiers...

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Il convient de mettre en place une signalétique qui est aujourd'hui inexistante, mais utile aussi bien pour les colmariens que nos visiteurs.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

C'est encore un point que nous évoquons depuis que nous sommes au conseil municipal. Les itinéraires cyclables ne sont pas les mêmes que ceux en voiture. Il faut donc orienter les cyclistes, particulièrement les nouveaux et les cyclotouristes.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Oui, cela est nécessaire pour compléter les aménagements. Ils doivent notamment être visibles de nuit car l'hiver les jours sont courts.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Pas de commentaire

Yves Hemedinger (Colmar, passionnément avec Gilbert MEYER)

Tout à fait d'accord sur ce point, nous devons proposer des améliorations

Action n°6

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. particulièrement au niveau des passages de la voie ferrée

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Oui nous proposons la mise en place de 2 passerelles au dessus de la voie de chemin de fer.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Le plan vélo du gouvernement est une avancée, bien que son enveloppe budgétaire ne soit pas assez importante. Néanmoins il s'agit d'une opportunité que les collectivités devront savoir saisir pour investir plus dans des infrastructures cyclables de qualité et notamment les franchissement de voies ferrées.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Les coupures urbaines sont un problème essentiel à Colmar. Elles sont liées à la voie ferrée, à la voirie routière et même des voies fluviales. L'appel à projet lancé par le gouvernement le 20 décembre 2019 est une occasion d'obtenir des cofinancements à ne pas rater. Les candidats sont invités à déposer leur projet du 1er février au 31 mai 2020

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

En lien avec toute l'agglomération

Yves Hemedinger (Colmar, passionnément avec Gilbert MEYER)

Nous avons comme projet de réaliser 1 à 2 passerelles pour faciliter les échanges Est / Ouest notamment

Action n°7

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Oui, en liaison avec le référent vélo.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Lors du dernier conseil municipal, nous avons soulevé le problème des pistes cyclables recouvertes des feuilles mortes qui sont tombées en même temps qu'on installait les décorations de Noël. Les pistes cyclables et les trottoirs pour les piétons doivent être traités avec la même attention que les routes. Lors de travaux il faut maintenir la continuité des trottoirs et des pistes cyclables et répartir l'emprise des travaux sur l'ensemble de la voirie. En Hollande, c'est une habitude courante.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

La maintenance de la viabilité des infrastructures cyclables des trottoirs pour les piétons, au même titre que la chaussée dédiée aux automobiles est essentielle. Elle sera organisée avec les services et du matériel adapté sera acquis si cela est nécessaire.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Au même titre que la voirie principale. Idem pour les stationnements vélo.

Yves Hemedinger (Colmar, passionnément avec Gilbert MEYER)

Oui, d'où l'intérêt de la concertation permanente

L'application « Colmar and you » permet déjà de prendre en photo des anomalies

Action n°8

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Colmar a tous les atouts pour être une ville vélo. Une des villes les plus sèches de France sans aucun dénivelé.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Pour réduire l'empreinte carbone de la ville et améliorer sa qualité de l'air, il faut réduire l'usage de la voiture en ville. Nous commencerons par supprimer le transit place de la Cathédrale, qui est aujourd'hui encore un aspirateur à voiture. Le plan de circulation sera amené à évoluer avec l'amélioration de la qualité des déplacements en bus et des modes actifs.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

L'ensemble des documents de planification disponibles seront mis à contribution pour repenser l'organisation de la mobilité: Plan de circulation, ScoT, PDU, PLU. Ils permettent de prendre en compte des schémas modes actifs ou d'autres études. Tout cela commencera par une concertation d'un nouveau genre, dans le forum que nous installerons place de la Cathédrale. (Un horizon plus participatif)

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Pas de commentaire

Yves Hemedinger (Colmar, passionnément avec Gilbert MEYER)

Oui, création de zone 30 km/heure. Incitation à laisser sa voiture au garage.

Action n°9

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Avenue d'Alsace, avenue de la République, route de Strasbourg, boulevard Poincaré, rue Stanislas, rue de la 1ère armée...

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Oui en parallèle de la rénovation de la voirie.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Nous souhaitons améliorer la qualité et l'attractivité des transports en commun en créant des lignes de bus à haut niveau de service. Pour cela il faut des voies dédiées aux bus pour qu'ils gagnent en vitesse. Nous pensons que les avenues de l'Europe et de la Liberté seraient les premières à être étudiées car la densité de population des quartiers ouest, la plus faible part de foyers y possédant une voiture et l'expérience du marché qui coupe cet axe tous les mercredis peuvent contribuer au succès

de la transformation.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Oui, nous avons prévu cela, y compris la création de couloir de bus pour les lignes les plus lents (12km/h) afin d'atteindre la vitesse normale de 18km/h. Cela se fera en bonne intelligence avec le Conseil Départemental. Cela inclut aussi la prise en compte du projet de BHNS de la région pour la ligne Colmar Freiburg.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Dans la mesure du possible, sur la durée du mandat (projets structurants importants à prévoir).

Yves Hemedinger (Colmar, passionné avec Gilbert MEYER)

Nous avons commencé à le faire (ex Schwendi). L'Avenue de la République dispose déjà d'un couloir bus / vélo en site propre. Dialoguer avec le groupe vélo que nous allons créer pour en étudier la faisabilité

Action n°10

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

C'est dans notre programme pour les secteurs les plus sensibles.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Une ville à 30 faisait partie de notre programme de 2014. Entre temps, de nombreuses rues secondaires sont passées à 30 km/h. Malheureusement les aménagements ne sont pas toujours suffisants et les automobilistes ont tendance à rouler plus vite. Il faut des aménagements contraignant la vitesse et/ou des aménagements spécifiques pour les cyclistes comme les rues vélos qui donnent la priorité aux vélos en empêchant les automobilistes de les doubler. Plusieurs villes, dont Strasbourg et Mulhouse en ont aménagé.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Oui, avec intelligence et concertation. La vitesse de 30kmh est la seule qui permet de réduire les conflits d'usages dans l'espace public. Cela fait parti des thèmes que nous aborderons dans le forum.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Sauf sur les grands boulevards

Yves Hemedinger (Colmar, passionné avec Gilbert MEYER)

Oui nous avons commencé à le faire

Il faut hiérarchiser les voiries et faire en sorte que les liaisons au sein du quartier soient réellement des zones 30 km/h.

Action n°11

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Oui pour les arceaux. Mais je suis plus réservé pour ce vélobox en zone urbaine.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Un des principaux freins pour l'utilisation du vélo est la crainte du vol. Nous souhaitons installer plus d'arceaux à vélos, des parkings fermés et sécurisés de type vélobox, notamment pour les résidents et les salariés du centre ville. Nous souhaitons également inclure systématiquement des arceaux à vélos lorsqu'une nouvelle route est créée. Nous avons, par exemple, demandé en commission urbanisme que des arceaux soient installés lors de la réfection de la rue Edouard Richard. Lors de la discussion sur le PLU, nous avons relevé que le nombre de places de stationnement voiture dépendait de la taille du logement, mais que l'espace pour les vélos était trop réduit. Nous souhaitons encourager les parents d'élèves à ne plus emmener leur enfant à l'école en voiture. Il faut donc des équipements sécurisant les vélos ou les trottinettes.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Pour que l'utilisation du vélo soit une alternative crédible à la voiture, il faut assurer des points de stationnements qui offrent à la fois sécurité (efficacité de l'aménagement contre le vol et les dégradations) commodité (simplicité à fixer les vélos, espacement pour les manipuler) et proximité. Ils sont particulièrement nécessaires pour les immeubles collectifs sans local vélo. Des financements existent par des dispositifs CEE.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Avec le leitmotiv : pour une place de voiture, au moins une place de vélo sécurisée.

Yves Hemedinger (Colmar, passionné avec Gilbert MEYER)

Dans la quasi-totalité de nos parkings en ouvrage, nous avons des garages à vélos sécurisés.

Le PLU oblige les constructeurs à créer des locaux vélos.

Nous allons en effet créer de nouveaux emplacements sécurisés, car nous savons que la sécurité des stationnements vélos est primordiale dans leur utilisation, avec en plus une participation financière pour l'achat d'un cadenas sécurisé.

Action n°12

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Poursuivre l'implantation des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Oui c'est un sujet à étudier.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Comme nous voulons installer plus d'arceaux à vélo, partout en ville. Nous utiliserons ces espaces dès aujourd'hui.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Cette mesure est d'accord une mesure de sécurité pour les piétons, afin de permettre une meilleure visibilité. Nous la mettrons donc en oeuvre rapidement, en fonction du programme de travaux. Cette bande de 5m sera selon les besoins transformé en stationnement vélo ou en espace vert.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Pas de commentaire

Yves Hemedinger (Colmar, passionné avec Gilbert MEYER)

Nous allons nous mettre en règle avec la réglementation

Action n°13

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Oui c'est souvent un aspect oublié alors que son impact financier est faible.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Nous sommes déjà intervenus lors de l'élaboration du précédent PLU. Nous confirmerons notre intention lors d'une révision.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Le PLU sera remis en chantier dès le début de mandat afin d'intégrer les règles d'aménagement durable et contribuer à construire une ville marchable. Dans ce cadre, les normes de stationnement vélo seront renforcées.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Pas de commentaire

Yves Hemedinger (Colmar, passionné avec Gilbert MEYER)

oui, voir PLU

Action n°14

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Pourquoi pas si la demande s'exprime.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Nous souhaitons encourager ce type de livraison. A Mulhouse une société emploie 3 personnes en offrant ce type de service. La ville peut faciliter ce changement de paradigme de la livraison par des aménagements mais aussi en faisant appel à ce type de livraison. Nous sommes convaincus de l'intérêt du vélo cargo puisque nous en utilisons un comme local mobile de campagne.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

L'organisation de la mobilité à Colmar devant être revue comme mentionné plus haut, la logistique le sera aussi car elle en est un élément essentiel. Cela devra être étudié avec précision, mais on peut penser que les infrastructures de stationnement nouvellement créés peuvent avoir un rôle important à jouer. Les services municipaux seront bien sûr équipés de vélo et de vélo cargos dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Bien des villes sont déjà équipées.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

À étudier.

Yves Hemedinger (Colmar, passionné avec Gilbert MEYER)

C'est une bonne idée, qu'il faut essayer de mettre en oeuvre

Action n°15

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Et créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Oui ces structures existent déjà à Colmar.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Nous n'arriverons pas seuls à l'objectif de doubler le nombre de cyclistes. Il faut des relais associatifs, les vélos écoles, les ateliers d'auto-réparation, des associations de promotion du vélos sont incontournables. Une maison du vélo, avec au moins un salarié, permet de centraliser ces associations mais aussi d'être un lieu ressource pour les cyclotouristes.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Le réseau associatif est essentiel pour le développement des mobilités actives. Il n'y a pas de politique de mobilité qui ne s'appuie sur ce réseau.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Ainsi qu'un service de location courte et longue durée

Yves Hemedinger (Colmar, passionné avec Gilbert MEYER)

Nous soutenons l'association vélos / docteur installée à la Gare. Cette association joue un rôle important.

Action n°16

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Et mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Pas de commentaire

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Comme précisé précédemment, nous souhaitons encourager les parents d'élèves à ne plus prendre la voiture pour emmener leurs enfants à l'école. Pour que les enfants maîtrisent correctement les règles de sécurité, d'équipement et de circulation à vélo, la ville a tout intérêt à s'inscrire dans le programme "savoir rouler à vélo" et permettre à un éducateur mobilité de les former.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

C'est clairement mentionné dans le programme.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Pas de commentaire

Yves Hemedinger (Colmar, passionné avec Gilbert MEYER)

Chaque année la police municipale intervient dans les écoles pour faire de la pédagogie théorique et pratique. Nous allons continuer. Nous avons déjà tenté d'expérimenter les pédibus, il faudra persévérer. Oui au vélobus, et à toutes les initiatives visant à inviter les enfants à se rendre à l'école, à vélo, en toute sécurité.

Action n°17

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Oui dans le cadre scolaire. D'ailleurs l'action existe déjà (permis vélo).

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Il fut un temps où une structure de ce type existait dans le parc du château d'eau. Cette mesure est complémentaire de la volonté de former les enfants, mais permettrait également aux adultes désireux d'apprendre à faire du vélo d'avoir un site sécurisé.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

C'est notamment une des vocations qu'auront les prolongations du réseau vers les eurovéloroutes.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Pas de commentaire

Yves Hemedinger (Colmar, passionné avec Gilbert MEYER)

C'est le sens en situation réelle de ce que fait la police municipale (voir n°16)

Action n°18

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Oui par application de la législation existante.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

De nombreuses personnes de notre liste utilisent le vélo au quotidien, certains n'ont pas de voiture, une fois élus, nous ne changerons pas nos habitudes. Au conseil municipal nous avons déjà demandé l'instauration de l'IKV, nous proposerons le forfait mobilité durable. Nous créerons également une flotte de vélos pour le personnel municipal et l'encouragerons à l'utiliser.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

C'est clairement au programme

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Sachant que je me déplace en ville avant tout à pied

Yves Hemedinger (Colmar, passionné avec Gilbert MEYER)

Nous proposons la création d'un chèque mobilité. Beaucoup d'élus se déplacent à vélo, mais aussi à pied ou encore avec des voitures propres (électrique ou hybride). La Ville de Colmar est largement dotée de véhicules électriques et nous accordons une participation financière pour l'achat d'un vélo (y compris électrique).

Action n°19

Créer une "journée sans voiture". Le dernier dimanche du mois de mars et le dernier dimanche du mois de septembre. Et pérenniser "la fête du vélo".

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Il faut d'abord étudier l'impact d'une telle mesure sur d'autres activités sociales locales. Je ne suis pas contre le principe.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Dans notre programme nous proposons une journée dédiée au vélo sur l'agglomération. Actuellement la "fête du vélo" correspond à la journée de l'environnement une année sur deux. Si cette journée est un succès nous pourrions en proposer 2.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Oui dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Sans s'engager sur les dates... Au moins une fois par an, pourquoi pas le dimanche de carnaval !

Yves Hemedinger (Colmar, passionné avec Gilbert MEYER)

Nous avons créé la fête du vélo et allons la reconduire. Nous ne sommes pas opposés à organiser un jour sans voiture, mais l'effet n'est pas toujours positif pour la cause souhaitée

Action n°20

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Oui à travers les supports de communication municipaux.

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Les nouveaux dispositifs réglementaires ne sont pas forcément connus, ni des automobilistes, ni des cyclistes. Les contre-sens cyclables sont parfois pris dans les deux sens, utiliser un tourne à droite peut être perçu comme griller un feu, les sas vélos ne sont pas toujours respectés, de la même façon il arrive que des automobilistes se garent sur les pistes cyclables. A l'inverse, des cyclistes ne sont pas suffisamment visibles, ne respectent pas les feux rouges ou roulent trop vite en présence de piétons. Communiquer et informer est la base pour prévenir ces méconnaissances et incivilités.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Cela sera en effet nécessaire et figure au programme.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Pas de commentaire

Yves Hemedinger (Colmar, passionné avec Gilbert MEYER)

Nous l'avons déjà fait et il faut périodiquement le refaire

Commentaires généraux

Eric Straumann (Un nouveau Maire pour Colmar)

Pas de commentaire

Frédéric Hilbert (Vivre Colmar)

Notre réflexion ne se cantonne pas à la ville, mais s'étend à l'agglomération. Nous souhaitons ainsi développer le stationnement sécurisé des vélos au niveau des aires de covoiturage et des arrêts de bus des petites villes et village de l'agglomération.

Nous maintiendrons la prime à l'achat d'un vélo et nous en créons une nouvelle de 30€ pour l'achat d'équipement de sécurité (cadenas efficace, éclairage, casque, gilet réfléchissant) car de nombreux cyclistes ne souhaitent pas investir dans ces équipements s'ils roulent sur de vieux vélos.

Ces idées ne sont pas exhaustives, la personne en charge du vélo en lien avec le comité vélo sera également amené à faire remonter toute initiative allant dans le sens du développement de l'usage du vélo.

Emmanuel de Lanversin (Stéphanie Villemin)

Permettre le développement des mobilités actives est un éléments essentiel de notre programme sur lequel nous travaillons depuis un an avec tous les citoyens que nous avons rencontré. Un document en donne les détails complets, disponible sur notre site internet. Le plan vélo et piétons que nous mettrons en oeuvre à vocation à s'intégrer dans une politique de mobilité globale et à l'échelle du bassin d'emploi et non pas limité à la seule commune de Colmar. Pour cela un important travail sera conduit avec les autres maires, les AOM, le Conseil régional et le Conseil Départemental.

Tristan Denéchaud (Colmar pour tous)

Nous avons pensé à la plupart des éléments proposés, ce qui nous conforte dans notre volonté ! Colmar, ville plate et de taille modérée, est idéale pour le vélo. Reste à avoir une vraie volonté politique de développer l'usage du vélo dans la ville et dans toute l'agglomération (plan vélo à l'échelle de l'agglomération).

Yves Hemedinger (Colmar, passionné avec Gilbert MEYER)

- Poursuivre l'aménagement des pistes cyclables avec une continuité des pistes
- Réaliser un audit avec des associations d'usagers afin d'améliorer et de développer le réseau de pistes cyclables
- Créer des garages à vélo sécurisés près des abribus, aux endroits les plus fréquentés et contribuer à l'achat d'un cadenas de sécurité
- Créer des pistes cyclables rétroéclairées, rechargeables par le soleil
- Organiser périodiquement une journée "vélos"